

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006**

**NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

Version 2.0

Date d'impression 01.02.2022

Date de révision 18.03.2021

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF  
Nom de la substance : nitrate de sodium  
No.-CAS : 7631-99-4  
No.-CE : 231-554-3  
No. enr. REACH EU : 01-2119488221-41-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.  
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée  
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Mon Droguiste.Com  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont Sous Barbuise  
France  
Téléphone : +33.(0)3.25.41.04.05  
Email : contact@mon-droguiste.com  
Web : www.mon-droguiste.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
0800 07 42 28 appel depuis la France  
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France  
(serveur ORFILA de l'INRS)  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
Informations limitées aux intoxications

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

01 45 42 59 59 appel depuis la France  
+33 1 45 42 59 59 (international)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Matières solides comburantes	Catégorie 2	---	H272
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 H319  
Peut aggraver un incendie; comburant.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P210  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

	P220	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	: P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- nitrate de sodium

### 2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
<b>nitrate de sodium</b>			
No.-CAS : 7631-99-4	>= 98 - <= 100	Ox. Sol.2 Eye Irrit.2	H272 H319
No.-CE : 231-554-3			
No. enr. : 01-2119488221-41-xxxx			
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire vomir si la personne est consciente. Appeler immédiatement un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes	: L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Gêne gastro-intestinale, Diarrhée, Vomissements, Migraine, Méthémoglobinémie, Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement	: Traiter avec du chlorure de tolonium pour inverser la méthémoglobinémie. Après inhalation de produits de décomposition: Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.
------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit, poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **5.3. Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.  
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.  
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Protéger de l'humidité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Comburant; Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart des matières combustibles. Incompatible avec: Agents réducteurs Stocker séparément des sels d'ammonium.

Matériaux d'emballage appropriés : Acier inoxydable, Verre

Matériaux d'emballage inappropriés : , Zinc. Cuivre, Aluminium, Nickel, alliage de nickel, Acier du carbone.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Composant:** nitrate de sodium **No.-CAS 7631-99-4**

**Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)**

|| DDSE (dose dérivée sans effet)

|| Travaillleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 20,8 mg/kg p.c./jour

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 36,7 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau	: 12,5 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 10,9 mg/m3
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	: 12,5 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,45 mg/l
Eau de mer	: 0,045 mg/l
Libérations intermittentes	: 4,5 mg/l
STP	: 18 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Équipement de protection individuelle

#### *Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).  
Protection respiratoire conforme à EN 143.  
Filtre à particules:P1  
Filtre à particules:P2  
ou  
Masque à poussière selon la norme DIN EN 140 ou 149 (FFP1 ou FFP2).

#### *Protection des mains*

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.  
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc butyle.  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle  
Délai de rupture :  $\geq 8$  h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

### *Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale (EN166)

### *Protection de la peau et du corps*

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : cristallin(e)

Couleur : blanc

Odeur : légère

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 8 - 9 (100 g/l ; 20 °C) (en solution aqueuse)
Point/intervalle de fusion	: 307 °C (1013 hPa)
Point d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: ne s'enflamme pas
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité	: 2,257 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Hydrosolubilité	: 874 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Kow -3,8
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Décomposition thermique	: > 380 °C
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 2.Oxydants.

### **9.2. Autres informations**

Poids moléculaire	: 84,99 g/mol
Masse volumique apparente	: env. 1.300 kg/m <sup>3</sup>

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Conseils	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque
----------	--

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle.

### 10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Décomposition thermique : > 380 °C

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents réducteurs, Tenir à l'écart des matières combustibles. Composés d'ammonium. Acides forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de sodium

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant:	nitrate de sodium	No.-CAS 7631-99-4
------------	-------------------	-------------------

#### Toxicité aiguë

##### Oral(e)

DL50 : 3430 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 401)

##### Inhalation

Non applicable

##### Dermale

DL50 : > 5000 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 402) L'information donnée est basée sur des résultats de tests ou des données obtenues d'un produit comparable.

#### Irritation

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin; 4 h) (OCDE ligne directrice 404)L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### **Yeux**

Résultat : Irritation des yeux (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

### **Sensibilisation**

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. (Souris) (OCDE ligne directrice 429)

### **Effets CMR**

#### **Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.  
Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.  
Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.  
Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

#### **Génotoxicité in vitro**

Résultat : négatif (Test d'aberration chromosomique in vitro; Lymphocytes humains; 10 - 850 µg/ml) (OCDE ligne directrice 473)  
négatif (Test de Ames; Salmonella typhimurium; =< 5000 µg/plate) (OCDE ligne directrice 471)  
positif (Test d'aberration chromosomique in vitro; Cellules de poumon de hamster chinois; =< 5000 µg/ml) (Pas d'information disponible.)

#### **Génotoxicité in vivo**

Résultat : négatif (Synthèse de l'ADN non programmée (UDS); Souris, mâle) (Oral(e); 600 - 1200 mg/kg) (Pas d'information disponible.)  
positif (Test du micronoyau; Souris, mâle) (Oral(e); 108 - 323 -969 -2906 mg/kg) (Pas d'information disponible.)

#### **Tératogénicité**

NOAEL Maternelle : >= 1.500 mg/kg  
(Rat, mâle)(Oral(e); 28 jr)(OCDE ligne directrice 422)L'information

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

fournie est basée sur les données de substances similaires.

### Toxicité pour la reproduction

NOAEL :  $\geq 1.500$  mg/kg  
Mère  
(Rat, mâle)(Oral(e); 28 jr)(OCDE ligne directrice 422)L'information  
fournie est basée sur les données de substances similaires.

### Toxicité pour un organe cible spécifique

#### Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique  
spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique  
spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Autres propriétés toxiques

#### Toxicité à dose répétée

NOAEL :  $\geq 1.500$  mg/kg  
(Rat)(Oral(e); 28 jours) (OCDE ligne directrice 422); L'information  
fournie est basée sur les données de substances similaires.

#### Danger par aspiration

Non applicable,

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>Composant:</b>	<b>nitrate de sodium</b>	<b>No.-CAS 7631-99-4</b>
-------------------	--------------------------	--------------------------

#### Toxicité aiguë

##### Poisson

CL50 : 7.950 mg/l (Oncorhynchus tshawytscha; 96 h) (Essai en  
statique)Donnée de la littérature  
CL50 > 98,9 mg/l (Oncorhynchus mykiss; 96 h) (OCDE ligne directrice  
203)L'information fournie est basée sur les données de substances

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

similaires.

### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 8.609 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie ); 24 h) (Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202)

### algue

CE50 : > 1700 mg/l (algue; 10 jr) L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### Bactérie

EC10 : 180 mg/l (boues activées; 3 h) (OCDE Ligne directrice 209)  
CE50 : > 1000 mg/l (boues activées; 3 h) (OCDE Ligne directrice 209)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Composant:</b>	<b>nitrate de sodium</b>	<b>No.-CAS 7631-99-4</b>
-------------------	--------------------------	--------------------------

### Persistance et dégradabilité

#### Persistance

Résultat : Désagrégation par hydrolyse.

#### Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Composant:</b>	<b>nitrate de sodium</b>	<b>No.-CAS 7631-99-4</b>
-------------------	--------------------------	--------------------------

### Bioaccumulation

Résultat : log Kow -3,8  
: Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

## 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Composant:</b>	<b>nitrate de sodium</b>	<b>No.-CAS 7631-99-4</b>
-------------------	--------------------------	--------------------------

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

### Mobilité

Sol : On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Données pour le produit

##### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Composant:** nitrate de sodium No.-CAS 7631-99-4

##### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Données pour le produit

##### Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

Code d'élimination de déchet : 51534

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1. Numéro ONU**

1498

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR** : NITRATE DE SODIUM  
**RID** : NITRATE DE SODIUM  
**IMDG** : SODIUM NITRATE

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR-Classe : 5.1  
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 5.1; O2; 50; (E)  
RID-Classe : 5.1  
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 5.1; O2; 50  
IMDG-Classe : 5.1  
(Étiquettes; No EMS) 5.1; F-A, S-Q

#### **14.4. Groupe d'emballage**

ADR : III  
RID : III  
IMDG : III

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non  
Dangereux pour l'environnement selon RID : non  
Polluant marin selon le code IMDG : non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

IMDG : Non applicable

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

### Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : 4440 Solide comburant catégorie 1, 2 ou 3

**Composant:** nitrate de sodium No.-CAS 7631-99-4

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Précurseurs d'explosifs à usage restreint (annexe I) et à déclaration obligatoire (annexe II), Règlement (UE) 2019/1148 : ; ANNEXE II: PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT: Liste des substances en tant que telles, ou présentes dans des mélanges ou substances, au sujet desquelles les transactions suspectes ainsi que les disparitions importantes et les vols importants doivent être signalés dans un délai de 24 heures.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : Point n°: , 3; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : Exigences palier inférieur: 50 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3  
Exigences du palier supérieur: 200 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3

### État actuel de notification nitrate de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	231-554-3
ENCS (JP)	OUI	(1)-484

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

IECSC	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-484
KECI (KR)	OUI	KE-31545
NZIOC	OUI	HSR001350
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

### Abréviations et acronymes

<b>FBC</b>	facteur de bioconcentration
<b>DBO</b>	demande biochimique en oxygène
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP</b>	classification, étiquetage et emballage
<b>CMR</b>	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
<b>DCO</b>	demande chimique en oxygène
<b>DNEL</b>	dose dérivée sans effet
<b>EINECS</b>	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
<b>ELINCS</b>	liste européenne des substances chimiques notifiées
<b>SGH</b>	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
<b>CL50</b>	concentration létale médiane
<b>LOAEC</b>	concentration minimale avec effet nocif observé
<b>LOAEL</b>	dose minimale avec effet nocif observé
<b>LOEL</b>	dose minimale avec effet observé
<b>NLP</b>	ne figure plus sur la liste des polymères
<b>NOAEC</b>	concentration sans effet nocif observé
<b>NOAEL</b>	dose sans effet nocif observé
<b>NOEC</b>	concentration sans effet observé
<b>NOEL</b>	dose sans effet observé
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>LEP</b>	limite d'exposition professionnelle
<b>PBT</b>	persistant, bioaccumulable et toxique
<b>N° REACH Autor.</b>	REACH - Numéro d'autorisation

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

<b>N° REACH</b>	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
<b>ConsDemAutor.</b>	
<b>PNEC</b>	concentration prédite sans effet
<b>STOT</b>	toxicité spécifique pour certains organes cibles
<b>SVHC</b>	substance extrêmement préoccupante
<b>UVCB</b>	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
<b>vPvB</b>	très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

- Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
- Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
- Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
- Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
- Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

## NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de la substance	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	1	NA	ES1631
2	Utilisation industrielle	3	10	0, 1, 4, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 35, 37	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 22, 23, 24, 26	2, 4, 5, 6a, 6b, 7	NA	ES1633
3	Utilisation privée	21	NA	1, 4, 12, 16, 17, 35, 39, 0	NA	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES1636

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de la substance**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

### **2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1**

Comme aucun danger environnemental n'a été identifié, aucune évaluation d'exposition ou de caractérisation du risque environnemental n'a été effectuée.

### **2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	<p>Assurer une minimisation des phases manuelles</p> <p>Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail .</p> <p>Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies</p> <p>Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions</p> <p>S'assurer du confinement de la source d'émission</p> <p>S'assurer de la séparation du travailleur d'avec la source.</p> <p>Minimiser les nombre de personnes exposées</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	<p>Eviter le contact direct de la peau avec le produit.</p> <p>Eviter le contact direct du produit avec les yeux, même par contamination par les mains.</p> <p>Utiliser une protection des yeux adaptée.</p>	
Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.		

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

#### **Travailleurs**

Evaluation qualitative du contact avec les yeux.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

#### **Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Ne pas stocker avec des substances incompatibles.

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation industrielle**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de produit chimique	<p>PC0: Autres (utilisation des codes UCN)</p> <p>PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC4: Produits antigel et de dégivrage</p> <p>PC11: Explosifs</p> <p>PC12: Engrais</p> <p>PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie</p> <p>PC16: Fluides de transfert de chaleur</p> <p>PC17: Fluides hydrauliques</p> <p>PC19: Intermédiaire</p> <p>PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation</p> <p>PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)</p> <p>PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau</p>
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC24: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux et/ articles</p> <p>PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC2: Formulation de préparations</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p>

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs  
 ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

### **2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC7**

Comme aucun danger environnemental n'a été identifié, aucune évaluation d'exposition ou de caractérisation du risque environnemental n'a été effectuée.

### **2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC20, PROC22, PROC23, PROC24, PROC26**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, Liquide, faible fugacité
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Assurer une minimisation des phases manuelles Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail . Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer du confinement de la source d'émission S'assurer de la séparation du travailleur d'avec la source. Minimiser les nombre de personnes exposées	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Eviter le contact direct de la peau avec le produit. Eviter le contact direct du produit avec les yeux, même par contamination par les mains. Utiliser une protection des yeux adaptée.	

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

### **3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

#### **Travailleurs**

Evaluation qualitative du contact avec les yeux.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

#### **Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.  
 Ne pas stocker avec des substances incompatibles.

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC20, PROC22, PROC23, PROC24, PROC26**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, Liquide, faible fugacité
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition	8 h
	Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Assurer une minimisation des phases manuelles Nettoyer chaque jour l'équipement et la zone de travail . Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer du confinement de la source d'émission S'assurer de la séparation du travailleur d'avec la source. Minimiser les nombre de personnes exposées	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Eviter le contact direct de la peau avec le produit. Eviter le contact direct du produit avec les yeux, même par contamination par les mains. Utiliser une protection des yeux adaptée.	
Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.		

### **3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

#### **Travailleurs**

Evaluation qualitative du contact avec les yeux.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

#### **Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.  
Ne pas stocker avec des substances incompatibles.

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

### **1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC4: Produits antigel et de dégivrage PC12: Engrais PC16: Fluides de transfert de chaleur PC17: Fluides hydrauliques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC0: Autres (utilisation des codes UCN)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

### **2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b**

Comme aucun danger environnemental n'a été identifié, aucune évaluation d'exposition ou de caractérisation du risque environnemental n'a été effectuée.

### **2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC4, PC12, PC16, PC17, PC35, PC39, PC0**

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Utiliser une protection des yeux adaptée.

### **3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

#### **Consommateurs**

Evaluation qualitative du contact avec les yeux. Le contact est seulement accidentel.

### **4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

## **NITRATE DE SODIUM HQ AVEC ANTI MOTTANT BASF**

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.